

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 21 mai 2026

L'an 2026 et le 21 mai à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 13 mai 2026

Date de la convocation : 13 mai 2026

Date d'affichage : 13 mai 2026

Délibération N° 21-05-2026 / N°55

Etaient présents les membres en exercice : 83

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Mathieu Louis, Yohann Carvalho, Sébastien Bertout, Arnould Thilliez, Francis Delassus, Christophe Rose, Harold Tétu, Philippe Verret, Christophe Ansqin, Olivier Deneuille, François Level, Frédéric Jonard, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pascal Glavieux, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Christophe Cuisinier, Pascal Hemery, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Jérôme Corman, Michel Seroux, Jonathan Rogez, Pierre Barrois, Jean-François Détourné, Pierre-Etienne Jud, Yannick Barlet, Jean-François Haultcoeur, Patrick Deberles, Marc Degrendele, Philippe Labenne, Denis Caillieze, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Serge Leu, Thomas Bonnelle, François Coquart, Christophe Hautecoeur, Roland Descamps, Eric Caron, Joël Tourse, Ludovic Duriez, Yves Lieppe, Maxime Fourmanoir, David Duchateau, Pierre Bourdrez, Eric Legrand, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Sophie Cossart, Anne-Marie Dupuis, Michèle Delporte, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Magalie Larivière, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Céline Godart, Françoise Détourné, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 14

Membres votants : 104

Absents excusés : Michel Petit, Benoit François.

Absents suppléés : Pascal Dionnet suppléé par Didier Briout, Philippe Cojon suppléé par Eric Théry, David Dubois suppléé par Bernadette Peze, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Raymond Lavigne suppléé par Catherine Regniez, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour.

Absents : Patrick Roblot, Jean-Luc Leuiller, Christian Boucly, Luc Delaporte, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Simon Guillemant, Rodrigue Hotte, Xavier Jacquemont.

Absents ayant donné procuration : Sylvie Gabez ayant donné procuration à Arnould Thilliez, Maurice Soyez ayant donné à Monique Debeaumont, Julien Bellengier ayant donné procuration à Sébastien Bertout, Arnaud Ricq ayant donné procuration à François Coquart, Romuald Delattre ayant donné procuration à Freddy Balavoine, Christophe Beaumont ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Jean-Paul Hemery ayant donné procuration à Alain Debureaux, Dominique Verdel ayant donné procuration à Serge Leu, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Gilbert Cottin ayant donné procuration à Arnaud Douchet, Alexandre Decry ayant donné procuration à Hubert Tassencourt, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Tourse, Julie Théret ayant donné procuration à Françoise Détourné, Carine Brabant ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Pascal Mestan

Aménagement de l'espace - Election d'un membre de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois au Conseil d'Administration de l'Association "Stop à l'Exclusion Énergétique"

VU

- l'article L. 5214-16 du Code général des collectivités territoriales, relatif aux compétences des communautés de communes et à leur représentation dans les organismes extérieurs ;
- les statuts de l'association "Stop à l'Exclusion Énergétique", prévoyant la participation des collectivités territoriales à son conseil d'administration ;
- l'avis favorable des membres du Bureau Communautaire en date du 13 mai 2026

Considérant

- l'importance de la lutte contre la précarité énergétique pour les habitants du territoire de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ;
- la nécessité de renforcer la représentation de la collectivité au sein des instances décisionnelles de l'association "Stop à l'Exclusion Énergétique" afin de défendre les intérêts des territoires ruraux ;
- que cette désignation s'inscrit dans le cadre des missions de la Communauté de Communes en matière de solidarité et de transition énergétique ;

Madame la Vice-Présidente rappelle que la Communauté de Communes déploie le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique (TZEE) porté par l'association Stop à l'Exclusion Énergétique.

Ainsi, la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, engagée dans la lutte contre la précarité énergétique, fait partie du Conseil d'Administration de l'association "Stop à l'Exclusion Énergétique". Cette association, reconnue pour son action en faveur des ménages en situation de vulnérabilité énergétique, joue un rôle essentiel dans la coordination des initiatives locales et nationales visant à améliorer l'accès à l'énergie pour tous.

Dans ce cadre, il est proposé de désigner un représentant de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois pour siéger au conseil d'administration de cette association. Cette désignation permettra de porter les enjeux territoriaux et de contribuer activement aux orientations stratégiques de l'association.

Après en avoir discuté, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De désigner Madame Catherine LIBESSART, Vice-présidente à l'aménagement de l'espace et à la politique de l'habitat en qualité de représentante de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois au conseil d'administration de l'association "Stop à l'Exclusion Énergétique".
- de charger Monsieur le Président pour notifier cette désignation à l'association et de veiller à la bonne représentation de la collectivité dans le cadre de cette mission.

Le secrétaire de séance

Pascal Mestan

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 28/05/2026 et publication ou notification du 28/05/2026

